



Alternance & Initiatives citoyennes
de gauche & écologistes

Lettre d'information AIMEylan n°48

avril 2019

Rassemblement citoyen de gauche, de l'écologie et du centre
Groupe au conseil municipal de Meylan



*Christel Refour, Antoine Jammes, Sabine Sainte-Rose,
Christophe Batailh Marie-Odile Novelli, Philippe Cardin et
Mélina Hérenger*

Cette lettre reprend quelques éléments du conseil municipal du 8 avril

Moratoire de la destruction du LCR des Tilleuls

Bravo à la mobilisation citoyenne et en particulier aux habitants des Béalières et leur union de quartier (UHQB), qui, tous, par leur mobilisation, ont fait reculer le maire sur sa décision de destruction d'un LCR. Ce sont plus de 1100 signatures qui ont été recueillies pour protéger le LCR des Tilleuls.



Après une prise de parole d'Yves-Jacques Vernay, président de l'UHQB, au début du conseil municipal, le Maire a annoncé qu'il avait demandé des études complémentaires sur le devenir du LCR des Tilleuls et qu'il remettait sa décision de démolition à l'été.

Ce moratoire avait été demandé par notre groupe d'élus, comme par d'autres élus du conseil. Nous avons aussi

demandé que la décision finale soit soumise au vote du conseil. Le Maire ne s'y est pas engagé à ce stade.

En tout cas, ce recul est bien la preuve que le **bilan technique, financier et social** du LCR n'avait pas été fait sérieusement et que la décision était plus idéologique qu'autre chose.

Le maire s'est justifié par des frais de fonctionnement élevés sans citer aucun chiffre alors que la rénovation mobilise principalement des crédits d'investissement.

Nous suivrons ce dossier avec attention.

En tout cas, merci à tous les lecteurs de cette lettre qui ont suivi notre appel à signer la pétition.

Un chantier Malacher Nord qui s'éternise et s'enlise !

La concertation avait été lancée en 2014 sur le périmètre très restreint de l'espace public de la placette de Malacher nord, au sud de l'avenue du Granier en lien avec la place des Tuileaux. La concertation a vu 3 maires et 3 adjoints à l'urbanisme, chacun avec sa vision propre... Mais tous ont demandé à la Métro de venir compléter le projet en termes de financement, de voirie et de transport en commun.

Pas de périmètre de concertation clairement établi, pas de méthode de concertation pour prendre en compte les positionnements de chacun, pas de bilan en fin de concertation. Et lors de ce conseil, nous avons voté un avenant qui augmente la facture de près de 500 000 euros pour Meylan et qui pourtant ne satisfait pas les commerçants de la place des Tuileaux. Évidemment, aucune étude n'a été faite sur les usages des parkings (commerces, habitants, employés, parking relai à proximité du C1). La réduction du nombre de places oblige certainement à réduire certains usages, mais encore faut-il le penser et l'organiser. Sous la pression des commerçants, le maire a (enfin) dit clairement que toutes les places de stationnement seraient en Zone Bleue, favorisant ainsi le stationnement de courte durée. Mais, où iront les personnes qui utilisaient ce parking pour prendre le C1 ? Sur les parkings des entreprises d'Inovallée ? Dans le quartier des Béalières ? [Aucune réponse](#) ne nous a été apportée, car le maire et son adjoint n'y ont pas réfléchi (cf point suivant) !

Dans l'avenant qui a été voté, la participation du SMTC est passée de 80000€ à zéro. Pourquoi la commune n'a-t-elle pas demandé au SMTC de maintenir cette participation et de la consacrer à une étude sur la localisation des parkings relais à court terme et dans le cadre de la mise en site propre du bus C1 prévue à l'horizon 2023 ? ou bien de mettre à l'étude les plans de circulation qui ne manqueront pas d'être modifiés par l'arrivée du BHNS.

La faute à la Métro dit le Maire... Sauf que le maître d'ouvrage c'est la ville et que le financeur à 75% c'est aussi la ville. C'est donc au maire d'imposer ses points de vue, de défendre l'intérêt communal, d'avoir une vision sur les stationnements et la circulation automobile. Un maire, quoi !

Un parking partagé à Décibelledonne ?

C'est dans cet esprit qu'Antoine Jammes au nom de notre groupe a proposé qu'un parking commun à Arteparc (nouveau parc d'entreprises sur l'emplacement de l'ancien site M4 de Schneider) et la salle Décibelledonne puissent aussi servir de parking relai, puisqu'à proximité du C1. [Réponse de la municipalité](#) : ce ne sont pas nos oignons !

Abatages d'arbres dans les espaces publics, justifiés ou pas ?

C'est cette [question](#) sur la gestion du patrimoine arboré que M.O. Novelli a posée. La municipalité répond que les conditions climatiques intenses et les arbres vieillissants sont les causes des coupes actuelles... Ce n'est pas le ressenti des habitants... Heureusement que la Métro a protégé plus de 2000 d'entre eux dans le PLUI.

Enquête publique sur le PLUI

Le PLUI est ouvert à l'enquête publique jusqu'au 24 mai. N'hésitez pas à vous rendre en mairie aux heures d'ouverture de la mairie, ou les jeudi 02 Mai 2019 de 14h00 à 17h00 et vendredi 17 Mai 2019 de 09h00 à 12h00 où une permanence sera faite. Ou alors plus simplement sur le registre numérique à partir de votre ordinateur sur <https://www.registre-numerique.fr/PLUI-Grenoble-Alpes-Metropole>

Le **prochain conseil municipal se tiendra le lundi 13 mai, à 18h30**

Il portera essentiellement sur le projet Malacher Nord.

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>